



Balade pédestre

Du canal au vieux chêne

LA CHAPELLE-MONTLINARD

Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Du canal au vieux chêne



Un arbre remarquable, le vieux chêne

Au lieu-dit le « Domaine de la Chapelle », se trouve un chêne séculaire possédant une silhouette asymétrique. Il est divisé en deux parties, une vivace et vigoureuse et une autre ayant connu les aléas du temps. Sa circonférence est proche de 10 mètres à la base ! Une balise est posée sur son écorce, elle indique le chemin pour le pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle. Depuis longtemps, ce chêne sert de lieu de repos pour les pèlerins.

Ce chêne a été labellisé en 2013 « Arbre remarquable de France » par l'association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables : Bilan, Recherche, Etudes et Sauvegarde).



▼ La Chapelle-Montlinard

- Sur la commune de La Chapelle-Montlinard, ce circuit vous emmène le long de La Loire à vélo et du Canal latéral à la Loire. Quelques pépites s'offrent à vous : chêne remarquable, vue exceptionnelle...
- 1 Sortez du parking près du stade puis traversez la D 45E par le passage piéton. Au coin du pont sur la levée Napoléon, prenez la piste de La Loire à vélo en direction de Nevers. Après 700 m, vous passez près du lieu-dit « la Blancherie » (ancienne maison de mariners). Admirez la vue sur La Charité-sur-Loire. Poursuivez tout droit, pendant 1 km, vous voyez sur votre droite une sablière toujours en activité.
 - 2 Juste avant la sablière, quittez La Loire à vélo en prenant à droite un chemin qui descend. Passez devant l'entrée de la sablière : attention aux sorties de camions ! Franchissez la D 45E avec prudence. Continuez tout droit sur environ 1 km jusqu'au pont de l'écluse n° 29, située sur le Canal latéral à la Loire. Juste avant le pont, tournez à droite. Vous empruntez le chemin de halage le long du canal sur près d'1,5 km jusqu'au pont de la route N 151.
 - 3 Passez sous le pont, montez le talus à droite. Traversez le pont et tournez à droite après le restaurant du Port et passez derrière les silos à grains. 200 mètres après la halte nautique qui sera sur votre droite, prenez à gauche une rue montante et continuez en empruntant le chemin de terre très pentu. Prenez le chemin de terre qui se trouve en face de vous.
 - 4 Dépassez le gros chêne sur votre droite, vous êtes sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle. Tournez rapidement à gauche dans un chemin de terre que l'on suit 900 mètres.
 - 5 Au croisement, tournez à droite, vous retrouvez une route goudronnée, restez sur celle-ci pendant 1,5 km. Dans le virage à droite, continuez tout droit dans le chemin enherbé. Au bout, vous rejoignez une route goudronnée, tournez à droite. Au carrefour suivant continuez tout droit et passez le pont. Traversez la D 7 et continuez tout droit direction Passy.
 - 6 Au croisement, dans Passy, tournez à droite sur la Loire à vélo. Après avoir traversé la D 7, vous cheminez à côté de cette route départementale. Au bout de cette route, prenez à droite le chemin en contrebas qui passe devant l'Arboretum Adeline. Continuez tout droit pour retrouver le stade.



Distance : 13 km

Durée : 3h45

Difficulté : difficile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : La Chapelle-Montlinard,
parking du stade de foot

	Point de vue remarquable		Arboretum
	Édifice religieux remarquable		Camping
	Halte de navigation		Canoe

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

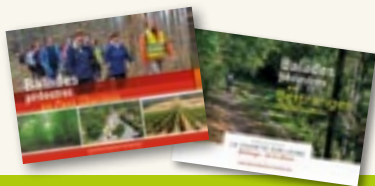
À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacharitesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacharitesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.